

L'an deux mil douze, le vendredi quatorze décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle du conseil, 14 Rue du Jura, sous la présidence de M. Gérard TREMOULET, Maire.

Etaient présents : Gérard TREMOULET : Maire, Jean-Claude GERARDIN, Jean-Pierre CORSIN, Marie-Claire CHARLOT, Adjoint, Jean-Michel BRIE, Isabelle JEUNET, Henri MATHEY : Conseillers municipaux.

Absents excusés : Jérôme BARBIER

Stéphane BERNARDOT pouvoir à Jean-Pierre CORSIN

Laurent LALUBIE pouvoir à Gérard TREMOULET

Daniel TURPIN

Convocation adressée le : 10 décembre 2012

Secrétaire de séance : Sur proposition du maire, le conseil désigne Mme Isabelle JEUNET, comme secrétaire de séance.

Le maire demande d'approuver le conseil municipal du 02 novembre 2012, le conseil municipal approuve à l'unanimité, ce compte rendu.

41 / 2012 Attribution d'un terrain sur la ZAE pour construction des ateliers municipaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour construire les ateliers municipaux, il est nécessaire de réserver un terrain situé dans la Zone d'Activité Economique, soit le lot B3, cadastré ZM 357 et d'une superficie de 2 158 m2.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité, l'acquisition de ce terrain pour la construction du centre technique des ateliers municipaux.

42 / 2012 Évolution de la tarification des places du marché et commerce non sédentaire / régie marché

M. MATHEY informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de voter une nouvelle délibération concernant la tarification des places de la régie du marché. Il propose d'appliquer la tarification suivante :

- Vente type restauration rapide (pizzeria, kébab, sandwiches, etc...) : 15.00 € par mois (soit 165€ pour 11 mois)

- Spectacle marionnette, cirque, ... : 30.00 € par jour, par emplacement.

- Vente au déballage tel que Matelas, bricolage, outils, mobiliers etc... : 30.00 € pour l'emplacement et par jour.

- Marché du samedi matin :

* 1 mois payable à l'avance : 15.00 € par mois

* 3 mois payable à l'avance : 25.00 € pour les 3 mois

* 6 mois payable à l'avance : 35.00 € pour les 6 mois

* Emplacement occasionnel payable à l'avance ou le jour de la mise en place de la vente soit 5.00 € l'emplacement, par jour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité, la modification des tarifs de la régie marché applicable au 01 janvier 2013.

43 / 2012 Décisions modificatives budgétaires N°8/2012 sur le budget communal

Monsieur Jean-Claude GERARDIN explique que dans le cadre de l'achat du tracteur pour les services techniques il est nécessaire d'acheter certains accessoires pour la pérennité du véhicule.

Dans ce cadre, il est nécessaire d'effectuer la décision modificative suivante :

2183 Matériels de bureau et matériels informatiques : - 314.00€

21571 Matériel Roulant : + 314.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité, la décision modification budgétaire N°8/2012.

Questions diverses :

* jumelage visite à Moscazzano : Une visite en Italie est prévue soit pour le dernier week-end de juin 2013 soit le premier week-end de juillet 2013.

* passerelle et barrières place Gau-Bickelheim : La pose de passerelle et de barrières de sécurité le long de l'Oucherotte aux abords du cabinet médical est terminée. La réception des travaux a eu lieu ce jour, quelques observations mineures ont été signalées à l'entreprise FORESTIER, de Bessey les Cîteaux. Elles seront exécutées début janvier 2013. Ces travaux de sécurisation ont été demandés par le Conseil Général et font partie intégrante des travaux subventionnés pour l'aménagement de la rue Gau-Bickelheim.

* conclusions commissaire enquêteur PLU : Suite à l'enquête publique, qui s'est déroulée du 17 octobre au 17 novembre 2012, le commissaire a rendu son rapport de conclusions, le 05 décembre dernier. L'approbation du Plan Local d'Urbanisme devrait intervenir début 2013

* construction des ateliers municipaux : suivi du marché public : Le permis de construire a été accordé, le dossier administratif est en phase de réalisation, pour publier un avis d'appel public à la concurrence, dans le cadre d'un marché en procédure adaptée.

* SBV entretien Oucherotte : Le syndicat bassin versant de la Vouge a procédé à l'élagage de certains arbres menaçants, le long de l'Oucherotte et vers la salle polyvalente. Cet entretien a permis de préserver certains arbres. Il est à noter que les employés municipaux ont participé à la réalisation de ces travaux.

* puits salle du Chaudron : Depuis deux mois, une analyse d'eau, effectuée par l'Agence Régionale de Santé a démontré une pollution du puits, par un pesticide utilisé pour la culture des betteraves (Fénuron), interdit depuis 2002. Pour l'instant, une enquête est diligentée et malheureusement l'eau n'est plus potable, pour la consommation humaine. Des pictogrammes ont été installés dans la salle du chaudron, à chaque prise d'eau.

* Bacs tri sélectif au cimetière : Après l'aménagement de l'entrée du cimetière, réalisée entièrement par nos employés municipaux, nous avons procédé à la mise en place de bacs pour un tri sélectif. Ces bacs sont installés dans le nouveau cimetière, en remplacement du pourrissoir de l'entrée, qui sera supprimé.

* Aire de jeux utilisation : L'aire de jeux destinée aux jeunes enfants, de moins de 12 ans est à présent installée dans sa globalité. La réception des travaux aura lieu mercredi 19 décembre 2012. Une société privée doit tester les jeux et le sol, pour homologuer la conformité de cet aménagement. Le maire rappelle que ces jeux sont réservés uniquement aux enfants de moins de 12 ans et déplore que des adolescents voire des adultes s'approprient ces jeux non adaptés à leur morphologie et de ce fait les détériorent. Pour les adolescents, la commune étudie la possibilité de création d'un espace multisports, qui pourrait se situer sur l'ancien terrain de tennis, offrant à ces derniers l'opportunité de se dépenser ludiquement.

* Chats errants : La convention signée avec le RAPPAPPEL débutera le 1^{er} janvier 2013. Cette association qui ne pratique pas l'euthanasie travaille en relation avec la SPA des Cailloux. Il est rappelé que ce partenariat a pour objet de capturer à l'aide de cage adaptée, uniquement les chats errants. Ils seront ensuite amenés chez le vétérinaire référent pour être identifiés, soignés, stérilisés et tatoués. Chaque animal capturé fera l'objet d'une fiche d'identification et sera remis sur le lieu de capture.

* Fermeture du secrétariat le 24/12 : Exceptionnellement, le secrétariat sera fermé le lundi 24 décembre 2012. Par contre, une permanence réservée aux dernières inscriptions sur les listes électorales sera assurée le lundi 31 décembre 2012, de 9 heures à 12 heures.

* Vœux du maire le 18/01/13 : M. le Maire présentera ses vœux à la population le vendredi 18 janvier 2013, à 19 heures, à la salle polyvalente. Tous les habitants sont cordialement invités à cette cérémonie qui se clôturera par le verre de l'amitié.

* Travaux locaux école maternelle : Pour faire suite au conseil d'école maternelle du 13 novembre 2012, des travaux sont envisagés durant les vacances scolaires de Noël. Une seconde phase sera programmée durant les vacances de février 2013.

* Vacances scolaires : Les jeudis et vendredis des vacances de la Toussaint 2012 seront rattrapés les mercredis 22 mai 2013, toute la journée et le vendredi 05 juillet 2013 (décision de l'inspection d'académie).

* Vin chaud : A l'occasion des fêtes de Noël et pour remercier les commerçants et les clients, un vin chaud sera offert par la mairie, sur le marché du samedi matin, 22 décembre 2012.

Fin de séance : 20 h 35.

Date prévue pour le prochain conseil : 15 janvier 2013 si délibération pour l'approbation du PLU sinon le 8 février 2013.

PROCES VERBAL DE CLOTURE

DECISIONS ET DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Numéros	Intitulé
41/2012	Attribution d'un terrain sur la ZAE pour construction des ateliers municipaux
42/2012	Évolution de la tarification des place du marché et commerce non sédentaire / régie marché
43/2012	Décision modificative budgétaire N°8/2012 sur budget communal

CONSEIL MUNICIPAL

NOM Prénom	FONCTION	Absent-absent excusé-pouvoir	SIGNATURE
Gérard TREMOULET	Maire		
Jean-Claude GÉRARDIN	1 ^{er} Adjoint au maire		
Jean-Pierre CORSIN	2 ^{ème} Adjoint au maire		
Marie-Claire CHARLOT	3 ^{ème} Adjoint au maire		
Jean-Michel BRIÉ	Adjoint délégué		
Henri MATHEY	Adjoint délégué		
Jérôme BARBIER	Conseiller municipal	Absent excusé	
Stéphane BERNARDOT	Conseiller municipal	Pouvoir à M. Jean-Pierre CORSIN	
Isabelle JEUNET	Conseillère municipale		
Laurent LALUBIE	Conseiller municipal	Pouvoir à M. Gérard TREMOULET	
Daniel TURPIN	Conseiller municipal	Absent excusé	